
	ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLE 2026 1F, 1H 1B 30 mai 2026 Grade 5C	
---	--	---

Marée à La Rochelle - la Pallice : **BM 11h06 (1.78m) - PM 16h59 (5.63m) coeff 70**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF de la course : **77**

3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whatapp CNLR- régates
<https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Date des courses : le **samedi 30 mai 2026**

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **13h55**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche, Pertuis Breton**

9. LES PARCOURS

9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

Marque	A laisser à	Marque à contourner	Réduction possible, auto-pointage requis
Départ Ouest Minimés			
Bouée 1 : Roche du Sud	tribord		
Bouée 2 : Marie Anne	tribord	X	X
Bouée 3 : Ouest Minimés	tribord	x	
Bouée 4 : Est Lavardin	bâbord	x	
Arrivée Ouest Minimés	tribord		

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, notamment le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

12.1 Le départ se fera entre **le bateau comité arborant la flamme CNLR à laisser à tribord et la bouée des Minimés à laisser à babord**.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 L'arrivée se fera entre **le Phare du bout du Monde à laisser à babord et la bouée des Minimés à laisser à tribord à moins de 3 longueurs de bateau**.

14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.
- 19.1b [DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.
- 19.1c [Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.4 Utilisation du Bout dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau comité sera *Abhaya, Océanis 411 bleu, arborant le pavillon CNLR.*

28. PRIX

Un prix pourra être remis à chaque concurrent lors du pot amical qui suivra la proclamation des résultats au club house du CNLR le **30 mai** environ 30 mn après l'arrivée du dernier bateau.

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : **Edouard Bost 06 89 06 81 01**

Président-e du comité technique : **Philippe Bardin 06 68 12 94 82**